

Déroulement de l'atelier pédagogique "Travail décent et esclavage moderne"



Objectifs	<p>Démontrer aux jeunes que le travail décent est un droit universel et qu'il remplit des critères spécifiques, tels que la protection, le dialogue, le salaire et le respect. L'objectif est de montrer aux jeunes que le travail indécent est toujours d'actualité, aussi bien dans les pays du Sud que dans les pays du Nord, tel que le Grand-Duché du Luxembourg. Mais aussi de leur expliquer le fait qu'il existe des catégories de personnes dites vulnérables, c'est-à-dire davantage susceptibles d'être victimes de travail forcé. De plus, il sera démontré l'ampleur du trafic de la traite d'êtres humains, dans ses moindres détails et dans son fonctionnement. En même temps, les jeunes porteront une réflexion sur les conditions de travail indécent et sur leurs dangers. Ils auront la possibilité de faire évoluer leurs opinions au gré des jeux et du débat et contribueront à leurs manières à la conscience collective sur la traite des êtres humains (TEH).</p> <p>Familiariser les élèves avec les concepts clefs du travail (in)décent, notamment le travail forcé, le travail décent, la chaîne d'approvisionnement mondiale, le salaire minimum légal, le salaire minimum vital, l'augmentation de la demande, l'interdépendance économique, la globalisation, etc.</p> <p>Présenter de manière structurée l'empreinte sociale de notre mode de consommation au sein des chaînes d'approvisionnement mondial et dans les pays du Sud.</p> <p>Amener et soutenir les élèves à trouver des solutions pratiques pour remédier à la situation telle qu'elle existe aujourd'hui.</p>
Groupe-cible	Lycéens (à partir de 15 ans)
Langues	Luxembourgeois, français ou allemand
Durée	6 sessions
Questions abordées	Quel est le travail indécent ? Quelles sont les victimes de la TEH ? Comment est-elle organisée ? Comment et où le travail forcé se manifeste ? Quelles sont les causes du travail forcé ? Quel type de travail forcé en fonction des

	secteurs et des pays (textile au Bangladesh, électronique en Chine, agricole en Italie et en Espagne, minerais de conflit en RDC, construction au Qatar...) Quelle est la législation concernant la TEH ? Comment remédier à ce problème ?
Déroulement de l'atelier pédagogique	<p>Jour 1 : définir ce qu'est le travail indécet et où il est présent</p> <p>Jour 2 : explorer des cas de figures concrets de traite des êtres humains</p> <p>Jour 3 : comprendre les étapes de commercialisation d'un produit et les modes de consommation</p> <p>Jour 4 : comprendre les causes de la problématique et les interdépendances économiques</p> <p>Jour 5 : chercher des alternatives viables et comprendre nos responsabilité individuelles</p> <p>Jour 6 : comprendre mon rôle en tant que consommateur et citoyen, développer le savoir être et le savoir vivre</p>